

## COB Athlétisme 2015/2016

Attention<sup>1</sup> votre licence 2014/15 expirera le 31 août et ne sera plus valable pendant le mois de septembre 2015.

S'inscrire auprès de votre entraîneur avant de participer aux activités du COB (entraînements, stages, épreuves).

### Transmettre impérativement à votre entraîneur dans une enveloppe nominative :

- le formulaire d'inscription individuelle renseigné avec une grande précision,
- votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition de moins de 3 mois
- un chèque au montant de l'inscription à l'ordre du COB Athlétisme.

### TARIFS :

Gymnase de Mers/ Blangy	Baby Athlé : (Né(e) de 2009 et après)	<b>45 euros</b>
Gymnase ou Stade Eu/ Blangy	Éveil Athlétique à Juniors (Né(e) entre 2008 et 1997)	<b>55 euros</b>
Stade Eu	Espoirs à Vétérans (Né(e) en 1996 et avant)	<b>70 euros</b>

**Réduction aux familles** qui ne bénéficient pas du «Coupon Sport EU» ou du «Pass'Sport-76 » ou du «Pass'Sport-Mers ».  
2 athlètes : 4 euros / 3 athlètes : 6 euros / 4 athlètes : 8 euros

**Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.**

**À compter du 15 octobre 2015, une majoration de 10 euros pour TOUS !**

Pour vous inscrire aux Courses et Marches des 3 villes : **Utiliser cette année 2015 obligatoirement le flyer spécial COB.**

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2015/16

Choisissez votre domaine en cochant l'une des deux cases

Athlé Santé - Marche Nordique

Athlétisme - Hors stade- Marche athlétique

**Vous recevrez votre licence par voie électronique.**

**Par conséquent il est obligatoire que vous fournissiez une adresse courriel personnelle et fiable.**

**Noter ci-après avec précision, votre adresse mail :**

@

**Rappeler votre numéro de licence FFA :**

**Vous avez été licencié(e) FFA à un autre club :** préciser

l'année de cette adhésion :

les coordonnées du club quitté :

**Date du certificat médical (moins de 3 mois) :**

Nom de l'athlète :

Prénom :

Né (e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

 fixe :

 portable

- Respecter scrupuleusement les horaires des cours ou des entraînements,
- Porter le maillot du club à chaque compétition,
- Prévenir son Professeur ou Entraîneur en cas d'absence,
- Être accompagnés par ses Parents auprès de son Professeur ou Entraîneur (mineurs),
- Toutes détériorations commises lors des différentes activités seront à la charge des Parents.
- Trouvez diverses infos sur notre site COB76.fr / et notre Page Facebook : [www.facebook.com/pages/COB-Athlétisme-Officiel](http://www.facebook.com/pages/COB-Athlétisme-Officiel)

**Date et signature du licencié :**

(des parents ou du responsable légal si le licencié est mineur)

**Assurances :** Le Club a opté pour l'assurance responsabilité Civile (RC) proposée par la FFA. La Fédération nous demande de vous informer de votre intérêt à souscrire au contrat d'assurance Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique peut vous exposer. Celle-ci n'est pas obligatoire, conformément aux dispositions de l'article L.321-4 DU Code du sport. Vous recevrez en même temps que votre licence, par courriel, un bulletin d'adhésion aux options complémentaires FFA, qu'il vous faudra adresser directement à AIAC pour toute inscription souhaitée.

<sup>1</sup>Le renouvellement de votre licence est obligatoire avant le 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour la participation aux compétitions et aux animations, mais également pour que vous soyez couverts en matière d'assurances, et ce tout à la fois pour les activités d'entraînement et de compétition.